

MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
 COMTÉ DE SAGUENAY  
 PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du 10-02-2014, 19hr00, au complexe municipal (2<sup>ème</sup> étage), 27, rue des Érables, sous la présidence du maire, Michel Levesque

Sont aussi présents :

Bureau	Pierre	Conseiller	Siège #01
Desjardins	Johanne	Conseillère	Siège #02
Grenier	Lise	Conseillère	Siège #03
Ducharme	Martin	Conseiller	Siège #04
Moreau	Nicole	Conseillère	Siège #05
Girard	Catherine	Conseillère	Siège #06

Diane Cyr, Directrice Générale / Secrétaire trésorière est aussi présente

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Michel Levesque, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2014-010

### 2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère, et unanimement résolu que :  
 L'ordre du jour soit et est accepté avec modifications aux points b) et e) des affaires nouvelles, que ceux-ci soient et sont reportés à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2014-011

### 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 13-01-2014

Il est proposé par, Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :  
 Le procès-verbal du 13 janvier 2014 soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2014-012

### 4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2014-02

Il est proposé par Pierre Bureau, conseiller, et unanimement résolu que :  
 D'accepter la liste de correspondance 2014-02

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2014-013

### 5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES À ACCEPTER

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère, et unanimement résolu que :  
 D'accepter la liste de chèques de 3280-3367.

Adoptée à l'unanimité

### 6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Res : 2014-014

#### Avis de motion - Code d'éthique des élus municipaux

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu d'accepter le dépôt de l'avis de motion relativement au code d'éthique des élus municipaux.

Res :2014-015

#### Avis de motion - Code d'éthique des employés municipaux

Il est proposé par Pierre Bureau, conseiller, et unanimement résolu d'accepter le dépôt de l'avis de motion relativement au code d'éthique des employés municipaux.

Res : 2014-016

#### Avis de motion - Tenue des séances régulières mensuelles

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère, et unanimement résolu d'accepter le dépôt de l'avis de motion concernant une modification à la politique de déroulement des séances.

Adopté à l'unanimité

### 7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement à adopter

## **8. TAXES À RECEVOIR AU 05-02-2014**

Arrérages : 65 478\$ Courant : 0\$ Non échue : 308 085\$ Total de : 373 563\$

## **9. SUIVI DES DOSSIERS- POUR INFORMATIONS**

Monsieur Michel Lévesque, maire, fait le point sur les dossiers suivants :

Centrale Thompson et autres projets de centrale;  
Aqueduc  
Entretien des rues;  
École;

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

**Rés : 2014-017**

### **a) CONVENTION POUR INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

Madame Diane Cyr soit et est mandatée à signer tous documents, effets ou autres et ce afin de conclure la convention avec le Centre Régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord Inc.

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2014-018**

### **b) NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL SUR LE CCU**

Point reporté à une séance ultérieure

**Rés : 2014-019**

### **c) PROGRAMME SEMO-INTÉGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL**

**ATTENDU QUE :** la Municipalité a reçu une proposition de partenariat d'aide à l'intégration en milieu de travail de SEMO, et ce, relativement à la poursuite d'un engagement précédant auprès de Monsieur Johnny Harrisson;

**ATTENDU QUE :** Ce programme couvre les frais de rémunération de Monsieur Johnny Harrisson;

**ATTENDU QUE :** La Municipalité est désireuse de poursuivre son implication en raison de l'expérience passée;

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère, et unanimement résolu que :

Procéder à l'engagement de Johnny Harisson, sous le programme SEMO, durant la période estivale 2014 selon les modalités à intervenir entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2014-019-1**

### **d) NOMINATION DE MADAME LISE GRENIER À TITRE DE MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère, et unanimement résolu que :

Mme Lise Grenier, conseillère siège #03, soit et est nommée maire suppléant.

Que cette nomination ait force de loi immédiatement et jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution viennent l'annuler.

Qu'à ce titre, elle soit autorisée à signer conjointement avec la directrice générale/secrétaire-trésorière, tous les documents, chèques, effets, pour et au nom de la Municipalité de Franquelin, au même titre que M. Michel Levesque, maire.

Que tous les pouvoirs et obligations du maire, tel que décrit au code municipal, lui soient octroyés.

Qu'elle soit aussi autorisée à signer en lieu et place de M. Michel Levesque, tout document, effet et obligation pour lesquels M. Michel Levesque, maire a été spécifiquement autorisé et mandaté à signer par résolution du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**

**Res :2014-19-2**

### **e) POSITIONNEMENT CONCERNANT LE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

Point reporté à une séance ultérieure

**f) PMVI-ACCÈS À LA PLAGES**

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

Considérant qu'Hydro-Québec reconnaît la Municipalité de Franquelin comme organisme admissible au PMVI et qu'à cette fin un montant 53 512.00.00\$ lui est rendu disponible;

Considérant que deux projets ont déjà été présentés et qu'il demeure un solde disponible de 3 698.00\$

Considérant que le projet d'accès à la plage rempli les critères d'admissibilité à la présentation d'un projet à ce programme d'aide;

Il est proposé par Madame Johanne Desjardins, conseillère, siège no 2, et unanimement résolu que la Municipalité de Franquelin présente ce projet tel que décrit à la fiche d'initiative présentée par Madame Diane Cyr, Directrice-Générale/Secrétaire-Trésorière et que cette dernière soit autorisée à signer tous documents relatifs à ce programme.

**Adoptée à l'unanimité**

**Res : 2014-021 g) NOMMER UN REPRÉSENTANT ET UN RESPONSABLE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.**

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère, et unanimement résolu que :

Madame Diane Gendron soit et est nommée responsable de la bibliothèque municipale. Madame Nicole Moreau, soit et est nommée représentante de la bibliothèque municipale.

**Adoptée à l'unanimité**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS, PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE POINT À L'ORDRE DU JOUR**

Les gens présents posent leurs question M. le maire leurs donne les réponses appropriées


**Res : 2014-022**

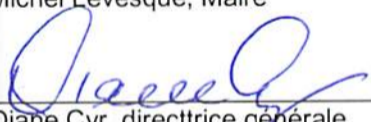
**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

La séance soit et est levée à 19h35

**Adoptée à l'unanimité**

  
Michel Levesque, Maire

  
Diane Cyr, directrice générale